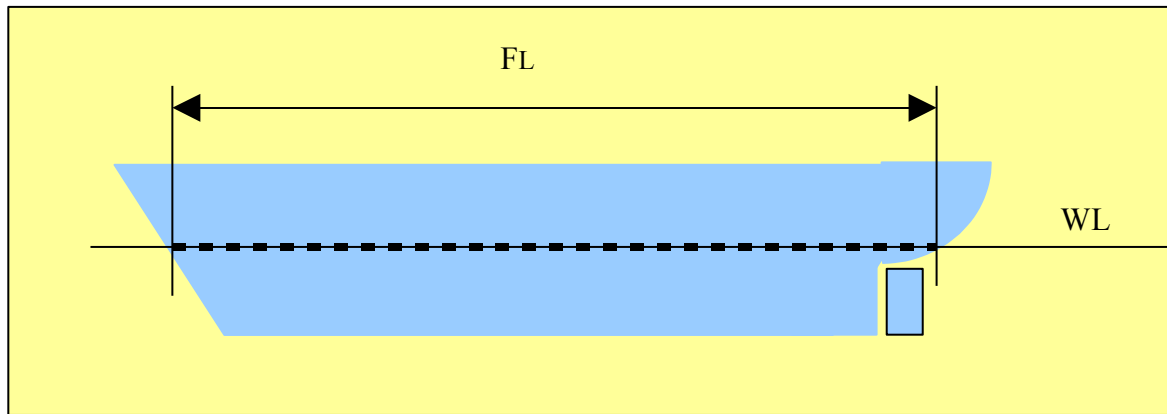


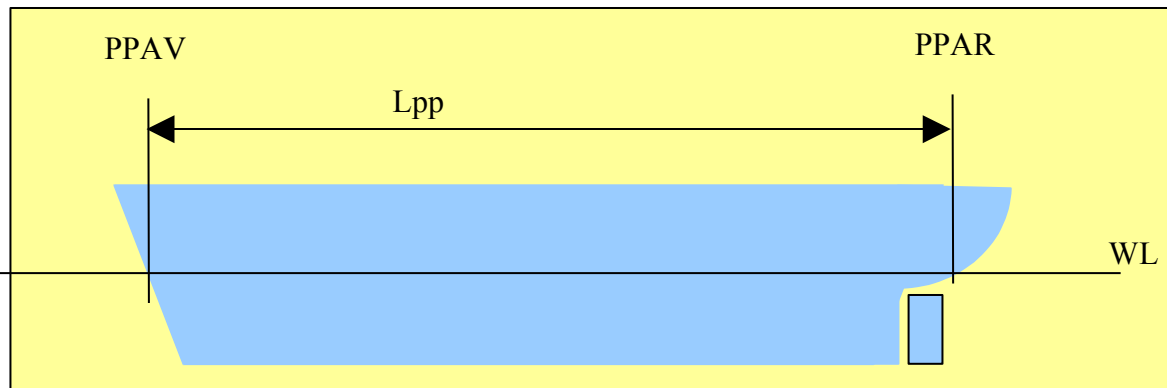
## Longueurs de bateaux . Tableau de définitions et références

Appellations	abrév	Définitions	Utilisations	Références
Longueurs au sens de la convention de Londres FIG 3	L  Ls	- longueur L égale à 96% de la longueur à la flottaison FLc, située à 85% du creux minimum sur quille ou - longueur Ls prise entre face AV de l'étrave et l'axe de la mèche du gouvernail à cette flottaison, si cette valeur est supérieure à L	Longueurs utilisées pour l'établissement du Certificat international de jauge <i>obligatoire pour tous les navires &gt; 24 mètres</i>	- Règles de la Convention internationale de Londres de 1969 pour établir le certificat international de jauge pour tous les navires; mise en application en France en août 1982
Longueur de signalement FIG 3	Ls	- Sous cette appellation la longueur Ls définie dans la convention de Londres figure sur les actes de francisation établis par la douane française pour les bateaux de plaisance avant 1995	Actes de francisation avant 1995	- Règles de la Convention Internationale de Londres de 1969
Longueur hors tout (ou extrême) FIG 4	Lh	Projection longitudinale de la distance qui sépare les extrémités AV et AR de la structure permanente du navire, <i>les éléments rapportés démontables étant exclus</i>	Actes de francisation de 1995 à 2005	- Règlement particulier de jauge de la douane française
Longueur de coque FIG 4	LH	Mesurée parallèle à la ligne de flottaison, distance entre deux plans parallèles perpendiculaires au plan axial du navire et passant par les points extrêmes de la structure permanente du navire, <i>les éléments rapportés démontables étant exclus.</i>	- Actes de francisation à partir de 2005. - Normes de sécurité de navigation 2005	- Norme européenne EN ISO 8 666 harmonisée - Longueur officielle française et européenne..
Longueur maximale FIG 5	L MAX	Mesurée parallèle à la ligne de flottaison, distance entre deux plans parallèles perpendiculaires au plan axial du navire et passant par les points extrêmes de la structure permanente, <i>les éléments rapportés démontables étant inclus</i>	Utilisée dans l'organisation des places de stationnement des ports et mouillages	- Norme européenne ISO-EN 8 666 harmonisée
Plan de flottaison Ligne de flottaison FIG 5 et FIG 1	PF et WL	Plan qui sépare la partie immergée de la coque de sa partie émergée. Son intersection avec le plan de symétrie de la coque est la ligne de flottaison WL	Sert de référence dans la définition des longueurs de navire	- tracé de construction
Longueur de flottaison FIG 1 et FIG 4	FL	Longueur de la coque à la ligne de flottaison	Un élément caractéristique de la carène	- Utilisée dans les formules de jauge de course pour classer les navires et définir les handicaps.
Longueur entre perpendiculaires FIG 2	Lpp	Longueur entre perpendiculaire AV et perpendiculaire AR à la ligne de flottaison en charge, à ses points d'intersection avec la coque	Élément de construction de la coque définie par le constructeur en général identique à la longueur de flottaison	- Tracé de construction - Perpendiculaires de franc-bord des sociétés de classification.



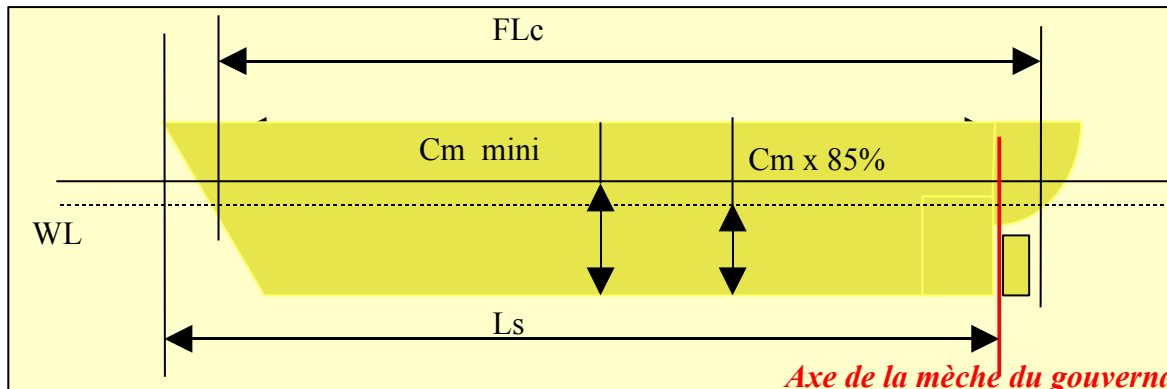
WL Ligne de flottaison  
 FL - - - Longueur de flottaison

**Fig 1**



Lpp  
 entre perpendiculaires Av et AR

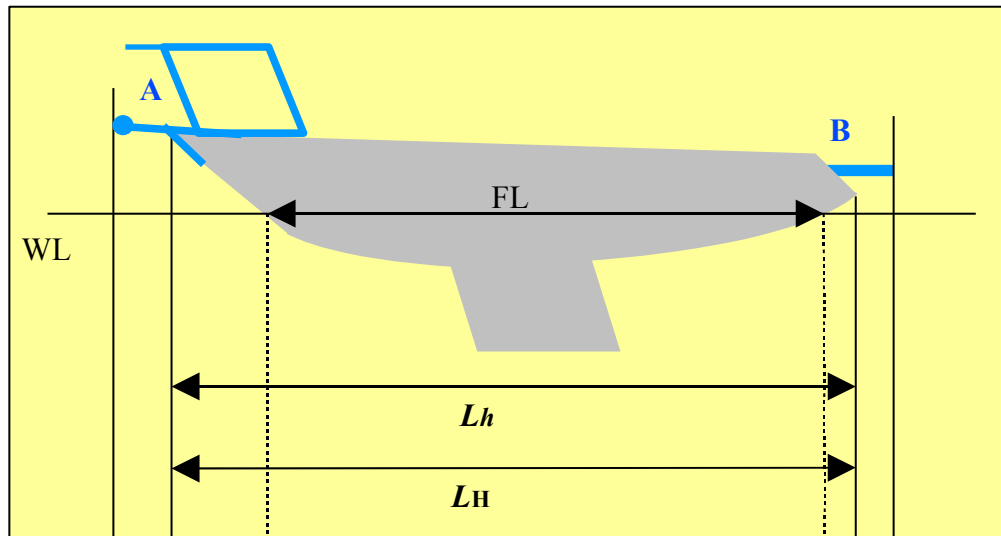
**FIG 2**



$L = 96\% FLc$   
 ou  
 $Ls$

**FIG 3- Longueurs « Convention de Londres »**

### Éléments démontables : en couleur bleue



$L_h$  = Longueur hors tout, **A** et **B** démontables exclus.  
(Certificat de francisation)

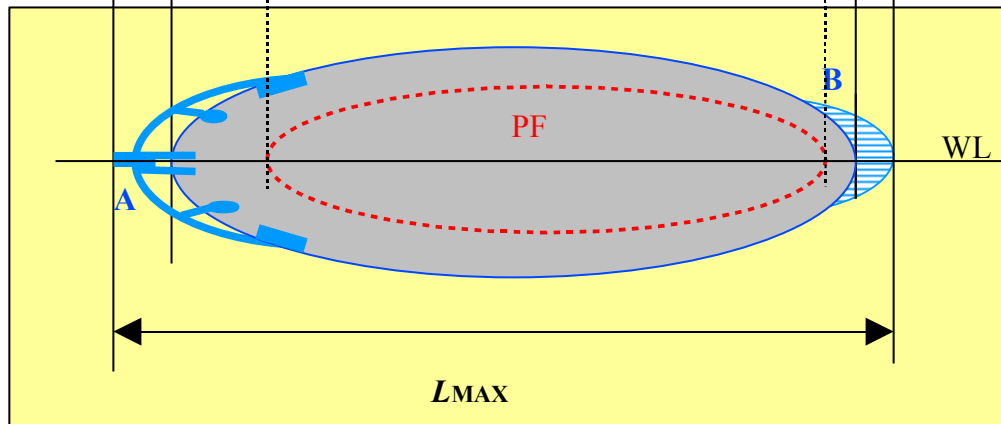
=

$L_H$  = Longueur de coque, **A** et **B** démontables exclus.  
(Normes EN-ISO 8666)

WL = ligne de flottaison

FL = longueur de flottaison

FIG 4



$L_{MAX}$  = Longueur maximale, **A** et **B** démontables  
inclus. (Norme EN-ISO 8 666)

..... Flottaison

PF Plan de flottaison

FIG 5